

MOUVEMENT INTRA ACADEMIQUE 2004

| | REUNIONS | PERMANENCES |
|----------------------|--|--|
| CHARLEVILLE MEZIERES | Lycée Bazin – Mercredi 14 avril – 14 H 30 | |
| GIVET | | Lycée Vauban - Mardi 13 avril – 12 H à 16 H |
| RETHEL | | Lycée Verlaine - Jeudi 15 avril – 12 H à 16 H 30 |
| REVIN | Lycée J. Moulin – Mardi. 13 avril – 18 H | |
| SEDAN | Lycée P. Bayle – Jeudi. 15 avril – 18 H | |
| VOUZIERES | Collège Paul Drouot – Mardi 13 avril – 18 H | |
| BAR SUR AUBE | Lycée Bachelard – Jeudi 15 avril – 18 H | |
| ROMILLY SUR SEINE | Lycée Joliot – Curie - Mardi 13 avril - 18 H | |
| TROYES | Lycée C. Claudel - Mercredi 14 avril - 14 H 30 | |
| CHALONS EN CHAMPAGNE | | Lycée Talon – Mardi 13 avril – 9 H à 12 H |
| EPERNAY | Lycée L. Bourgeois - Mercredi 14 avril - 14 H 30 | |
| REIMS | SNES Siège S3 – Vendredi 16 avril – 18 H | |
| SAINTE MENEHOULD | | Collège - Mardi 13 avril – 13 H à 16 H 30 |
| SEZANNE | Lycée – Jeudi 15 avril – 18 H | |
| VITRY LE FRANCOIS | Lycée François 1 ^{er} – Jeudi 15 avril – 18 H | |
| CHAUMONT | Collège L. Michel - Mercredi 14 avril - 14 H 30 | |
| LANGRES | Lycée Diderot – Jeudi 15 avril – 18 H | |
| SAINT DIZIER | | Clg. Clos Mortier - Mercredi 14 avril – 9 H à 12 H |

PERMANENCES :

CHARLEVILLE : au local du SNES – 48 rue Victor Hugo : Mardi 20 avril de 10 H à 12 H et de 14 H à 18 H

TROYES : au local du SNES – 3 bis rue Voltaire (2^{ème} étage) : Vendredi 23 avril de 10 H à 12 H et de 14 H à 18 H

CHAUMONT : au siège de la FSU – 17 rue de Verdun : Lundi 26 avril de 13 H à 18 H

REIMS : au siège du S 3 – 37 rue Ponsardin

Lundi 19 avril de 9 H à 12 H et de 14 H 30 à 17 H 30

Mardi 20 avril de 9 H à 12 H et de 14 H 30 à 17 H 30

Mercredi 21 avril de 14 H 30 à 17 H 30

Jeudi 22 avril de 14 H 30 à 17 H 30

Lundi 26 avril de 9 H à 12 H et de 14 H 30 à 17 H 30

Mardi 27 avril de 9 H à 12 H et de 14 H 30 à 17 H 30

Hors vacances scolaires : du lundi au vendredi de 14 H 30 à 17 H 30

NB : Permanences spéciales C.P.E. les 14 et 16 avril de 14 H 30 à 17 H 30

Avis de tempête sur les C.I.O. !

En mars 2003, les COPsy ont reçu une lettre de leur Ministre, Monsieur Ferry, leur apprenant qu'ils étaient renvoyés, et qu'à la Région les attendait un avenir radieux. Incrédules et révoltés, ils se sont battus pendant 3 mois, avec le soutien des enseignants, pour rester fonctionnaires de l'Education Nationale, et ont gagné.

Mais le vent mauvais ne s'est pas calmé :

- **en février**, ils apprennent que les recrutements 2004 sont en baisse de 42%, et que 1 poste d'administratif à temps plein serait supprimé à la rentrée 2004 au C.I.O. de Reims 1, que 1/2 poste d'administratif serait supprimé dans les C.I.O. de Charleville, Sedan, Troyes, et de Chaumont.

- **en mars**, à l'occasion du comité technique paritaire académique, on leur annonce le "gel" de 4 demi postes de COPsy à Revin, Sézanne, Langres et St Dizier, la transformation du poste de directeur du C.I.O. de Sézanne en

poste de conseiller et la transformation du C.I.O. de Sézanne en antenne du C.I.O. d'Eprenay.

Quels coups vont-ils encore recevoir ?

L'orientation va mal, dit-on. A qui la faute ?

Au CTPA du 25 mars, les représentants du SNES ont mis en évidence les conséquences néfastes de ces décisions dans une région où les difficultés scolaires sont importantes qui à mettre en relation avec ses difficultés économiques. Ils ont demandé le maintien du potentiel. **Mais austérité budgétaire oblige, ce n'est pas possible.** Les représentants du SNES ont dénoncé ces mesures qui sont une **façon sournoise** de remettre en cause les acquis de l'action menée par les personnels de l'orientation avec les autres collègues de l'EN contre la décentralisation.

Chantal UHART